

Le 28 avril 2022 à 14h00 un Conseil de la Vie Sociale extraordinaire à l'initiative de la Direction de l'EHPAD Terre-Nègre.

Étaient présents :

Familles :

Mme ARTHAPIGNET (sœur de Mrs ARTHAPIGNET, Buhan)
Mme BARBIER (Fille de Mme TELMON, Pelleport 1)
Mr BELLONI (fils de Mme BELLONI, UHR)
Mme BOULAY (Fille de Mme MAIGRE, Pelleport 1)
Mme de la BROSSE (Fille de Mme de PINEL DE LA TAULE, Pelleport 3)
Mr DUFFOUR (Fils de Mme DUFFOUR, Pelleport 302)
Mme HAYE (Fille de Mme DELMAS, Gautier)
Mme GALLEGO-KHALEF (Fille de Mme GALLEGO, Cheverus)
Mme GASTON (Fille de Mme HOUSET, Pelleport 2)
Mme GREPIN LAFARGE (Fille de Mme GREPIN, Pelleport 130)
Mr JUDIC (Fils de JUDIC, Pelleport 3)
Mme LEGER
Mme PERSONNE
Mme PICAT Evelyne (Fille de Mme GERVAIS, Gautier)

Étaient également présents :

Mme COULAMY, Directrice adjointe
Mme ABOUBACAR-LORENZO - Responsable Qualité
Mme MAURANGE Anne (représentante de l'Association Terre-Nègre)

La séance est ouverte à 14h00.

Présentation de l'objet du CVS Extraordinaire.

1. La situation économique liée au contexte inflationniste ;
2. La rénovation de la chapelle ;
3. Le principe d'un changement de nom de l'EHPAD ;

1. La situation économique liée au contexte inflationniste

La Direction explique que, comme le reste des acteurs du secteur de la santé, et plus largement l'ensemble de l'économie française, l'EHPAD Terre-Nègre subit de plein fouet les effets de l'inflation. Depuis plusieurs mois, les achats de produits et d'énergie, les contrats de service, ainsi que les travaux qui ne peuvent attendre, voient leurs prix augmenter dans des proportions inédites, souvent entre 10% et 15%. L'augmentation la plus forte est celle du prix de l'électricité qui, malgré un contrat basé sur des tarifs réglementés, a cru de 90%, soit un quasi-doublement de la facture.

Face à l'explosion de nos charges de fonctionnement, les recettes destinées à absorber ces coûts stagnent. Il s'agit principalement des frais d'hébergement que l'EHPAD perçoit mensuellement.

Parce que l'EHPAD est habilité à accueillir des bénéficiaires de l'aide sociale départementale (ces personnes représentent environ 40% des résidents du Village Terre-Nègre), le niveau de ces frais d'hébergement est fixé annuellement par le Département via le tarif journalier. Depuis plusieurs années, ce tarif journalier évolue systématiquement en-dessous de l'inflation, mais de manière proche : or, en 2022, leur revalorisation s'est élevée à 0,57%, soit très loin des 4,8% d'inflation nationale (donnée INSEE d'avril 2022).

Ces deux effets conjugués placent l'EHPAD dans une grande difficulté économique. Or il est de la responsabilité de l'Association Terre-Nègre de maintenir l'équilibre budgétaire à court terme de l'EHPAD, comme sa viabilité financière à long terme.

Aussi, le Bureau du Conseil d'administration a décidé de rendre payant un service que nous avons jusque-là réussi à maintenir gratuit, alors qu'il est fréquemment facturé en EHPAD (par exemple, les 2 EHPAD publics de la Mairie de Bordeaux) : il s'agit du service du linge du résident.

A partir de mai 2022, il sera facturé à 55 euros par mois par résident. Cela représente une augmentation des frais d'hébergement de 2,54%. Dans un esprit de solidarité avec les résidents plus précaires, la Direction a fait le choix de ne pas facturer ce service aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Questions/interventions :

- Mme PERSONNE : un lavage en interne est-il envisageable ?

Réponse : le niveau d'exigence des normes d'hygiène (RABC) rend incontournable le lavage industriel du linge des résidents.

- Mme PERSONNE : l'EHPAD pourrait-il réduire sa consommation de chauffage et climatisation ?
Réponse : un plan visant à optimiser les consommations d'électricité et à produire une partie de cette électricité sur site est en cours de déploiement.
- Une famille demande que soit acté le fait que cette augmentation sera la seule en 2022 !
Réponse : la Direction peut s'engager à tout mettre en œuvre pour que cela soit le cas.

2. La chapelle

Le rendez-vous avec l'équipe Bordeaux Métropole prévu le 27 avril a finalement été déprogrammé par cette dernière. Dans la mesure où l'association Terre-Nègre a à cœur de faire malgré tout avancer le dossier, l'établissement a décidé de faire réaliser un devis par un cabinet d'architecte spécialisé dans la rénovation du patrimoine historique.

Lors de la dernière réunion du CVS, une initiative avait spontanément émergé, recueillant le consensus de l'assemblée : la rédaction d'une lettre rédigée par le CVS à l'attention des autorités compétentes pour leur exprimer l'attachement des résidents et des familles à ce monument et leur souhait de le voir rouvrir au plus vite.

La Direction invite le CVS à mettre en œuvre cette proposition, afin de soutenir les efforts qu'elle mène sur ce dossier. M. DUFFOUR se propose de coordonner la rédaction de cette lettre.

3. Changement du nom

L'association Terre-Nègre réfléchit actuellement à changer le nom de l'EHPAD, et ce pour 2 raisons :

- La présence du mot « nègre », qui a une connotation péjorative ;
- La réputation de l'établissement qui pâtit localement de son passé de mouiroir.

A ce titre, le CVS est consulté sur ce projet. La majorité des familles n'est pas sensible aux arguments invoqués et n'approuve donc pas cette idée.

Points divers - Ouverture d'une crèche

L'association Terre-Nègre a conduit un appel d'offres qui a mené à la sélection de l'association P'tit Bout'Chou, un acteur local de la Petite Enfance qui opère dans le quartier Saint-Seurin depuis plus de 30 ans. La future crèche ouvrirait au plus tard en septembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.